

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois
Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achatsic-
Cartierville

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension

M^{me} Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce

Le 22 septembre 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227231057

Accorder un contrat à Demix Construction une division de groupe CRH Canada inc., pour des travaux d'égout (réhabilitation), de conduites d'eau (RESEP), de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM) pour l'aménagement d'une piste cyclable dans l'avenue Bennett, de la rue Notre-Dame à l'avenue Pierre-de-Coubertin dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dépense totale de 22 932 992,15 \$ (contrat : 16 863 086,27 \$ + contingences: 2 461 899,93 \$ + incidences: 3 608 005,94 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 459610 - 5 soumissionnaires.

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE227231057

Accorder un contrat à Demix Construction une division de groupe CRH Canada inc., pour des travaux d'égout (réhabilitation), de conduites d'eau (RESEP), de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM) pour l'aménagement d'une piste cyclable dans l'avenue Bennett, de la rue Notre-Dame à l'avenue Pierre-de-Coubertin dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dépense totale de 22 932 992,15 \$ (contrat : 16 863 086,27 \$ + contingences: 2 461 899,93 \$ + incidences: 3 608 005,94 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 459610 - 5 soumissionnaires.

À sa séance du 31 août 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 7 septembre 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, le responsable du Service des infrastructures du réseau routier a présenté ce contrat. Il met d'abord en contexte le projet de piste cyclable sur l'avenue Bennett, qui s'échelonne sur une longueur approximative de 1496 mètres, et décrit la nature des travaux qui, sans s'y limiter, comprennent la réhabilitation d'égouts et de conduites d'eau, le remplacement des entrées de service en plomb, la reconstruction de trottoirs, la construction de fosses d'arbres et la mise aux normes des feux de circulation.

L'appel d'offres a été publié le 6 juin, pour une période de trente-huit (38) jours, durant laquelle quatre (4) addenda ont été publiés, dont l'un pour reporter la date d'ouverture des soumissions. Parmi les quinze (15) preneurs du cahier des charges, cinq (5) ont déposé une soumission. L'analyse des soumissions révèle un écart de 3,4 % en faveur de la Ville avec l'estimation établie par la *Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction*, qui s'est appuyée sur les prix disponibles du marché

actuel (matériaux, vrac, main d'œuvre, équipements et sous-traitants) et sur l'ensemble des documents de l'appel d'offres.

Les explications fournies étant à la satisfaction de la Commission, qui n'avait pas de questions, les commissaires ont remercié le Service des infrastructures du réseau routier pour ses interventions au cours de la séance de travail.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE227231057 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.